



Quais de chargement

Liste de contrôle

Les quais de chargement de votre entreprise sont-ils sûrs?

Les quais de chargement sont fort répandus. Les dangers sont importants, et des accidents graves, parfois mortels, se produisent régulièrement.

Les principaux dangers sont:

- trébucher et glisser
- tomber depuis le quai
- être heurté par un véhicule

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

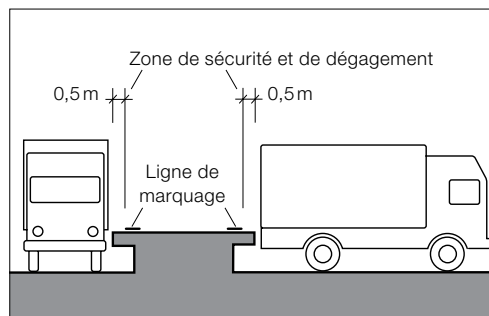
1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

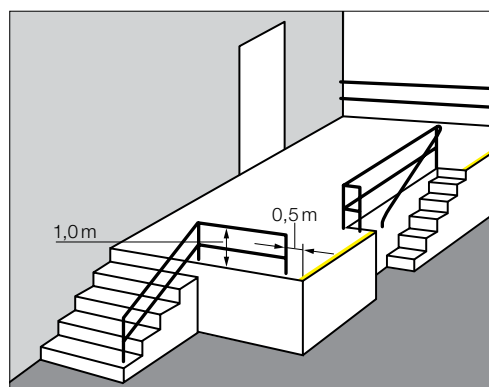
2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

Environnement du quai de chargement

- | | |
|---|--|
| 1 Le revêtement du quai de chargement et des voies d'accès est-il en bon état et non glissant? | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 2 Le quai de chargement, y compris ses voies d'accès, est-il suffisamment protégé contre les intempéries ? | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 3 Les voies de circulation et les zones de stockage sont-elles clairement délimitées et marquées au sol? (Fig. 1) | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 4 Les côtés du quai non utilisés pour le transbordement de marchandises sont-ils équipés de garde-corps ? | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 5 Les angles des quais de chargement non sécurisés sont-ils bien visiblement marqués au sol (ligne jaune ou jaune et noire)? (Fig. 2) | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |



1 Afin d'éviter le risque de coincement, la marchandise ne doit pas être entreposée dans la zone de sécurité.



2 Quai de chargement d'accès sûr et équipé de garde-corps

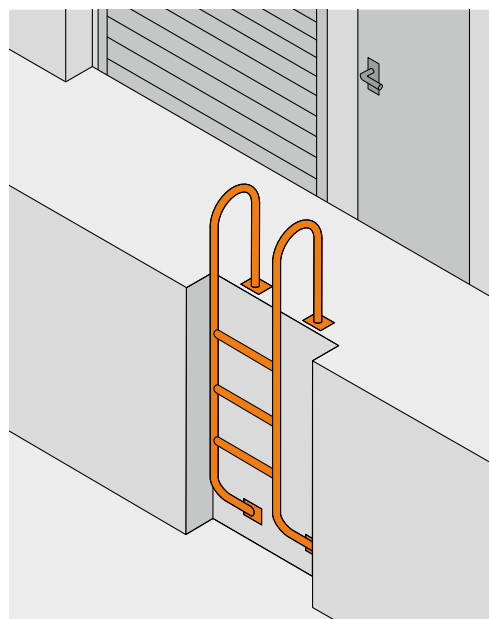
Attention: les garde-corps doivent être conçus et installés de manière à ne pas engendrer un autre danger (p.ex. risque de coincement).

Accès

- | | |
|--|--|
| 6 Un escalier assure-t-il, à proximité immédiate des places de transbordement, l'accès au quai depuis le niveau des camions? | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 7 Les échelles fixes existantes sont-elles disposées de manière à ne pas être heurtées par les camions et sont-elles équipées de montants dépassant d'au moins 1 m le niveau du quai? (Fig. 3) | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| Les échelles fixes ne peuvent pas remplacer des escaliers, mais elles peuvent être utilisées en complément. | |
| 8 Utilisez-vous des moyens de transport adaptés à la déclivité de la rampe? | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| Moyens de transport manuels: déclivité max. 5 %
Moyens de transport motorisés: déclivité max. 10 %
Voir www.suva.ch/transport-interieur-entreprise | |

Équipement

- | | |
|--|--|
| 9 Le quai est-il pourvu de moyens de transbordement suffisants (plaques de chargement, ponts de chargement, rampes ajustables) et adaptés aux engins de manutention? | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |
| 10 Les plaques de chargement sont-elles conçues pour qu'elles ne puissent pas glisser? (Fig. 5) | ☐ oui
☐ en partie
☐ non |



3 Les échelles fixes ne peuvent pas remplacer des escaliers ou des rampes d'accès, mais elles peuvent être utilisées en complément.

11 La sécurité concernant les **rampes ajustables** et les **niches de chargement** a-t-elle été examinée?

Voir www.suva.ch/67066.f

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

12 Les **plaques et ponts de chargement mobiles** sont-ils stockés de façon à éviter qu'ils ne puissent se renverser ou basculer?

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

13 La sécurité concernant les **plateformes élévatrices** a-t-elle été également examinée?

Voir www.suva.ch/67067.f

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

Organisation, formation, comportement

14 Les voies de circulation sont-elles systématiquement débarrassées des objets et substances pouvant constituer un **risque de trébuchement ou de glissade**?

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

15 Le personnel laisse-t-il les voies de circulation, les zones de sécurité et les accès aux sorties de secours libres de tout **matériel entreposé**? (Fig. 1)

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

16 Le personnel contrôle-t-il que les véhicules à quai sont bien bloqués avec une **cale de roue**? (Fig. 7)

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

17 Les personnes qui travaillent sur les quais sont-elles **régulièrement instruites**?

Par exemple:

- comportement sûr à adopter (questions 14 à 16)
- conduite des moyens de transport (p.ex. gerbeur, formation cariste R)
- manipulation des autres équipements du quai (plaques de chargement, ponts de chargement, rampes ajustables)

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

18 Les supérieurs contrôlent-ils le **respect des règles établies** et corrigent-ils les lacunes?

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

19 Les supérieurs rappellent-ils au personnel, au moins une fois par an, les dangers provenant des oublis, des habitudes et d'une sous-estimation des dangers?

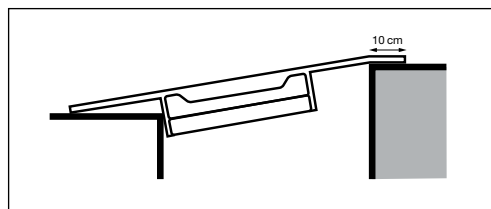
- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

20 Évite-t-on les **déplacements dans le sens de la longueur** sur le quai?

Si tel n'est pas le cas, les conditions suivantes doivent être remplies:

- pour la manutention de marchandises à pied, le quai doit avoir une largeur minimale de 2,5 m
- pour la manutention de marchandises avec des chariots élévateurs ou si le quai est utilisé pour le stockage provisoire, la largeur doit être adaptée en conséquence

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non



4 Exemples de tôles bien assurées.
Poids maximum d'une tôle:

- pour 1 personne: < 25 kg
- pour 2 personnes: 25–50 kg



5 Pont de chargement fixé au mur



6 Pont de chargement fixé sur un rail



7 Avec une cale sous la roue, le personnel de chargement est certain que le véhicule ne risque pas d'avancer.

Infos complémentaires

- Stockage et transport en entreprise: www.suva.ch/transport-interieur-entreprise
- Conception et établissement de projets d'installations de transbordement du trafic routier de marchandises: norme VSS 71 106

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

N°	Mesure à mettre en œuvre	Date	Responsable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa

(recommandé: tous les 6 mois)

Référence: 67065.f



Renseignements: tél. 058 411 12 12, service.clientele@suva.ch
Téléchargement et commandes: www.suva.ch/67065.f

Suva, case postale 287, 1001 Lausanne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch